



## Irak

FICHE-INFO ECHO

### Faits et chiffres

Personnes ayant besoin d'une aide humanitaire :  
**11 millions**

Personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) :

3,2 millions de personnes actuellement déplacées

244 235 réfugiés syriens

(sources : OCHA/HCR)

Aide humanitaire de la Commission européenne en 2015-2017 :

**€ 349,25 millions** pour les déplacés irakiens et les réfugiés syriens présents en Irak



### En bref

L'ONU estime que **plus de 150 000 personnes sont directement affectées** par les opérations militaires en cours et futures **dans l'ouest d'Anbar et à Hawidja**. La présence limitée d'acteurs humanitaires et la montée des violences contre les civils fuyant le groupe État islamique (EI) constituent des problèmes critiques. L'UE continue d'appeler l'ensemble des parties au conflit à protéger les civils affectés, **dans le strict respect du droit international humanitaire (DIH) et du droit irakien**, en sauvegardant les droits de toutes les personnes déplacées et en leur garantissant un traitement humain et le respect des procédures et des conditions minimales de contrôle avant toute détention.

Les civils à Mossoul sont sous la menace constante d'attaques asymétriques, et doivent composer avec une ville infestée de munitions et armes non-explosées et un accès limité aux moyens de subsistance et services de base. À la fin de la campagne militaire menée à Mossoul, on avait dépassé le pire des scénarios envisagés sur le plan humanitaire, **plus d'1 million de personnes ayant fui la ville**. Aujourd'hui, **plus de 700 000 personnes demeurent déplacées** dans des camps de PDI ou en dehors des camps, dans l'est de Mossoul.

Le 20 septembre 2017, Christos Stylianides, commissaire européen à l'aide humanitaire et la gestion des crises, a annoncé **une aide humanitaire additionnelle de € 10 millions pour l'Irak, ce qui porte la contribution de l'UE à ce pays à un total de € 350 millions depuis 2015**. L'annonce de cette nouvelle aide a été faite à l'occasion de l'évènement ministériel consacré à l'Irak et coprésidé par l'UE, organisé en marge de la 72<sup>e</sup> assemblée générale des Nations unies à New York.

Commission européenne –  
Protection civile et  
opérations d'aide  
humanitaire européennes

B-1049 Bruxelles, Belgique

Tél. : (+32 2) 295 44 00

Fax : (+32 2) 295 45 72

email : [echo-  
info@ec.europa.eu](mailto:echo-info@ec.europa.eu)

Site internet :

<http://ec.europa.eu/echo>



\* Toutes les dernières  
fiches-info ECHO :  
[bit.ly/echo-fi](http://bit.ly/echo-fi)

## Situation et besoins humanitaires

**Le 31 août, le Premier ministre irakien, M. Haider al-Abadi, a annoncé que les forces de sécurité irakiennes avaient regagné le contrôle sur le district de Tall Afar.** Des affrontements sporadiques continuent d'avoir lieu dans les villages du nord. À cette même date, environ 43 000 personnes avaient été déplacées du district. Les personnes ayant fui rapportent des conditions désastreuses à l'intérieur de la ville, avec d'importantes pénuries en vivres et en eau. Une mission menée dans la ville par des partenaires humanitaires a signalé cette dernière comme vide, de nombreux bâtiments demeurant pourtant intacts, hôpital compris. Les familles déplacées sont arrivées épuisées et déshydratées aux points de rassemblement. Certaines personnes ont marché pendant 20 heures dans une chaleur extrême avant d'arriver en lieu sûr. Un kamikaze a tué deux femmes et un enfant dans une explosion au point de rassemblement de Bshar, le 29 août. 11 autres personnes ont été blessées parmi lesquelles 6 civils. Tous ont été transportés par les autorités à l'hôpital d'urgence de Dohuk pour être soignés. Tandis que des rapports, non confirmés, indiquent que les autorités visent à accélérer le retour des civils à Tall Afar, le sort de plus de 1400 ressortissants étrangers, principalement des femmes et des enfants, suscite de plus en plus d'inquiétude. Après trois semaines, au cours desquelles ces civils ont été logés dans un site de transit à Hamam Al Alil où ils ont subi d'importantes restrictions de mouvement, ils ont ensuite été relogés sur un site improvisé, géré par les forces irakiennes. On doit néanmoins encore leur garantir des conditions de vie de base et une protection.

**Les préparations militaires pour l'est de Shirqa et Hawidja** ont rapidement suivies au cours des premières semaines de septembre, résultant en un renforcement des efforts de préparation de crise des partenaires humanitaires dans les potentielles zones de déplacement, dans les gouvernorats de Salah al Din et Ninewa, ainsi que dans les zones à regagner. L'EI avait pris le contrôle de cette zone en juin 2014 et, depuis août 2016, quelque 102 000 personnes ont fui. Les Nations unies (ONU) estiment que **85 000 personnes risquent d'être très fortement affectées au cours des prochaines semaines et prochains mois.** Des rapports secondaires signalent que les civils ont fait l'expérience de difficultés extrêmes, en particulier depuis août 2016 lorsque le district de Hawidja a été encerclé. La nourriture se fait rare, de même que les médicaments et les soins de santé. Les combats risquent d'être féroces et les principes de proportionnalité et de discrimination lors d'attaques seront cruciaux pour assurer la protection des civils.

Fuir Hawidja s'annonce être une entreprise dangereuse, les familles seront exposées à des dangers explosifs ainsi qu'aux tirs directs ou indirects des combattants. Les individus extrêmement vulnérables, comme les personnes âgées, les foyers monoparentaux dirigés par des femmes ou les personnes en situation de handicap, composent une part significative des civils demeurant sous le contrôle de l'EI. On estime que près de 60 000 individus ont été déplacés, en conséquence de l'opération militaire. Les capacités d'accueil du camp de Salah al Din étant débordées, il devient urgent de mettre à niveau des camps pour personnes déplacées (PDI). Sur base des leçons tirées de la réponse humanitaire organisée à Mossoul, une aide vitale de base doit être fournie dans les points de rassemblement dans le périmètre autour des zones de conflit actif, en mettant des services étendus (en eau, alimentation, santé et assainissement) à disposition dans certains sites pré-identifiés de contrôle de sécurité.

Les districts de Ru'ua et Ka'im, dans **l'ouest du gouvernorat d'Anbar**, sont sous contrôle de l'EI depuis début 2014 et l'on estime qu'ils abritent actuellement **100 000 civils ayant besoin d'une assistance humanitaire.** Avec l'intensification en cours des opérations militaires dans la région, le nombre de familles déplacées chaque jour a doublé. Presque quotidiennement, quelque 100 familles déplacées arrivent, en provenance de l'ouest d'Anbar, sur le site de contrôle de sécurité établi à Kilo 18, à l'ouest de Ramadi, ayant avant cela dû payer des passeurs pour échapper au contrôle de l'EI et fuir le feu du conflit. Les services de base dans le site de transit ont atteints leurs limites, au vu de l'afflux constant et de la présence toujours plus importante de familles déplacées. Les familles contrôlées par les forces de sécurité sont ensuite transportées vers les camps de PDI établis dans l'est d'Anbar, créés dans le cadre de la réponse humanitaire organisée à Falloujah en 2016. Les forces de sécurité ont communiqué, ces dernières semaines,



aux populations précédemment déplacées dans ces camps qu'elles devaient retourner dans leur région d'origine. Des réinstallations forcées vers des sites de contrôle de sécurité ont aussi été signalées. Ce genre de **retours forcés, mais aussi empêchés**, rappelle ce qui avait déjà pu être observé dans certains camps de PDI dans le gouvernorat de Bagdad.

**L'ouest de Mossoul connaît un niveau de destruction sans précédent au niveau des habitations et infrastructures civiles**, dans les zones nouvellement regagnées, et la contamination aux dispositifs non-explosés est généralisée dans cette zone. On note un **manque de services de base opérationnels (eau, santé, électricité)** pour répondre aux besoins des résidents, déplacés et rapatriés. Les besoins humanitaires de plus de 350 000 personnes déplacées de l'ouest à l'est de Mossoul, qui logent dans des hébergements en dehors des camps, doivent encore être globalement adressés. Un nombre limité mais soutenu de familles déplacées, précédemment hébergées dans des lieux hors camps dans l'est de Mossoul, ont été contraintes d'aller finalement dans les camps de PDI, au vu de l'épuisement de leurs ressources économiques et de l'absence totale d'opportunités de subsistance. **Revitaliser les services publics fondamentaux et soutenir les instruments d'aide à moyen et long terme, visant à générer des revenus et des opportunités de subsistance dans l'est et l'ouest de Mossoul, demeure une priorité, de même que l'organisation d'une protection coordonnée et d'une aide aux victimes.**

## Réponse humanitaire de l'Union européenne

**L'UE est un des principaux bailleurs de fonds humanitaires en Irak**, soutenant l'ensemble des civils dans le besoin et respectant les principes humanitaires d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Une aide doit être fournie à toute la population, indépendamment des affiliations religieuses, en priorisant les zones enregistrant les besoins les plus importants et les capacités de réponse humanitaire préexistantes les plus faibles.

### Aider les populations affectées par le conflit en Irak

En réponse aux croissants besoins humanitaires des personnes affectées par le conflit, **la Commission européenne a alloué une aide humanitaire totale de € 82,5 millions en 2017 à l'Irak** (y compris les € 10 millions supplémentaires récemment annoncés). Son soutien consiste en une aide vitale intégrée et multisectorielle apportée aux groupes les plus vulnérables et portant sur les secteurs de l'alimentation, des soins de santé, de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que de la protection, du logement et de l'éducation en contexte d'urgence. Depuis 2015, € 350 millions ont été investis par l'UE dans une aide d'urgence en réponse aux conséquences humanitaires du conflit en cours en Irak.

Grâce au mécanisme de réponse rapide (RRM) financé par l'UE, dirigé par le PAM, l'UNICEF et le FNUAP et implémenté par 7 ONG, **43 000 personnes déplacées de Tall Afar ont bénéficié d'une aide alimentaire et d'un approvisionnement en eau, articles d'hygiène et non-alimentaires, en moins de 24 heures après leur déplacement.** Comme dans le cadre de la réponse apportée à l'urgence de Mossoul, des points de stabilisation des traumatismes (TSP) ont été créés en périphérie de Tall Afar, le long des routes de déplacement à l'est et au sud, servant de premiers points de soins pour toutes les personnes blessées par le conflit. L'UE a aussi soutenu les premiers acteurs de protection présents aux points de rassemblement et de contrôle, fournissant des informations cruciales et une aide aux populations ayant des besoins spécifiques. Un soutien en matière de coordination et gestion des camps (CCCM) est en place sur les principaux sites de transit et de contrôle de Hamam Al Alil, grâce à l'action du Norwegian Refugee Council, soutenue par l'UE.

Compte tenu des opérations militaires concomitantes **à Hawidja et dans l'ouest d'Anbar, l'UE a renforcé son soutien financier à ses partenaires humanitaires qui répondent aux conséquences des déplacements en cours et suspectés de prochainement s'intensifier.** Les partenaires soutenus par l'UE mènent aussi des actions RRM (mécanisme de réponse rapide) et vérifient l'état nutritionnel des populations à Kirkouk, dans le nord du gouvernorat de Salah Al Din. Terre des Hommes (TdH) fournit aussi une aide aux déplacés qui arrivent quotidiennement (entre 50 et 150 personnes) depuis Hawidja, sous contrôle de l'EI. L'UE finance aussi l'organisation de



soins de santé primaires et d'activités de protection de l'enfance, ainsi que l'implémentation de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement (WASH), de protection de l'enfance, d'éducation, de soins de santé et de CCCM, dans les nombreuses zones de déplacement de Tikrit et Al Alam. Dans l'ouest d'Anbar, une réponse d'urgence intégrée bénéficie également du soutien de l'UE. Couvrir les premiers points d'entrée des déplacés, ainsi que les zones regagnées est aussi envisagé par l'UE, en se concentrant sur l'organisation de soins de santé, d'activités WASH et de distributions d'articles non-alimentaires.

En vue d'atténuer les risques auxquels se trouvent confrontées, en matière de protection, les populations stigmatisées et les familles déplacées et empêchées de rentrer chez elles, **l'UE a renforcé son soutien à ses partenaires menant des opérations de protection**. Les actions bénéficiant du soutien de l'UE garantissent l'organisation d'une aide intégrant protection de l'enfance et éducation, ainsi que services juridiques (accent mis sur l'accès aux documents civils) et plans de protection sociale, notamment pour les familles comptant des anciens détenus. De la même façon, des efforts croissants visant à renforcer les services d'aide aux victimes de violences fondées sur le genre sont menés, entre autres, par l'UNICEF, le FNUAP et l'IRC, avec l'appui de l'UE.

L'UE continue de soutenir les efforts de **réhabilitation des infrastructures hydrauliques dans l'ouest de Mossoul**, via l'UNICEF et OXFAM, de même que le camionnage et la livraison d'eau aux résidents de l'ouest de Mossoul. L'UE finance également la **relance des services de santé primaires, notamment en ce qui concerne la santé reproductive et mentale, ainsi que l'organisation d'une aide en espèces multiple et coordonnée et d'une aide alimentaire en espèces**, tant dans l'est que dans l'ouest de Mossoul.

L'UE continue d'appeler l'ensemble des parties au conflit à garantir la protection de tous les civils, conformément au DIH et au droit irakien, et à garantir que l'aide fournie soit fondée sur les principes humanitaires.

